

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE PROVENCE VERTE VERDON

*Vers un territoire des proximités pour la
qualité de vie et la résilience de demain*

Démontrer par l'action que
l'écologie est un moteur de
l'économie et développer l'emploi
local par la transition écologique

Agir avec tous les acteurs du
territoire, publics comme privés,
pour traduire concrètement la
transition écologique

Accompagner de manière
opérationnelle les situations de
reconversion d'un territoire

Un contrat coconstruit

Une démarche portée par le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, sur un périmètre similaire à celui de politiques stratégiques locales telles que le schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le plan climat air énergie territorial (PCAET).

Le second CTE du Var, après celui du Syndicat Mixte du Massif des Maures signé début 2020.

Des signataires nationaux et locaux :

- L'Etat, l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME), la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires, le CEREMA,
- Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, la Communauté de Communes Provence Verdon.

Les principaux jalons passés et à venir

- Juin 2020 : candidature du territoire Provence Verte Verdon retenue par le ministère de la transition écologique
- 29 septembre 2020 : réunion de lancement du CTE, présentation du fil rouge et des axes stratégiques, appel à projets
- 13 novembre 2020 : comité de pilotage de validation des actions retenues
- 27 mai 2021 : signature du CTE

Un contrat évolutif, d'une durée de 4 ans, avec un appel à actions annuel et un bilan à mi-parcours.

Quatre axes stratégiques



Développer des modèles agricoles durables et diversifiés, de la production à la consommation, et en réponse aux besoins locaux



Favoriser l'autonomie énergétique du territoire et de ses habitants



Permettre des mobilités choisies, diversifiées et économes



Retisser des collaborations entre acteurs socio-économiques locaux



Le périmètre du Syndicat Mixte
Provence Verte Verdon

<https://cte.ecologique-solidaire.gouv.fr/#/syndicatMixteProvenceVerteVerdon>
climat@paysprovenceverte.fr



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE PROVENCE VERTE VERDON

Vers un territoire des proximités pour la qualité de vie et la résilience de demain

Les porteurs d'actions

Chambre des métiers et de l'artisanat PACA
Cluster Provence Rosé
COFOR-ALEC 83
Collaborative Energy
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
Communauté de Communes Provence Verdon
Ecoscience Provence
La Courtoise ressourcerie
Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Saint-Maximin
Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
Potagers et Compagnie
Syndicat Mixte Provence Verte Verdon

Quinze actions dans la version initiale du contrat



8 actions

Portant sur l'évolution des pratiques agricoles et le développement de nouvelles filières, des expérimentations en matière énergétique, la mise en œuvre d'une politique alimentaire, le rétablissement d'une consigne des bouteilles de vin et le développement de la formation sur l'agroécologie



2 actions

Portant sur le développement d'une mobilité plus durable et la création d'un magasin en ligne pour une ressourcerie



5 actions

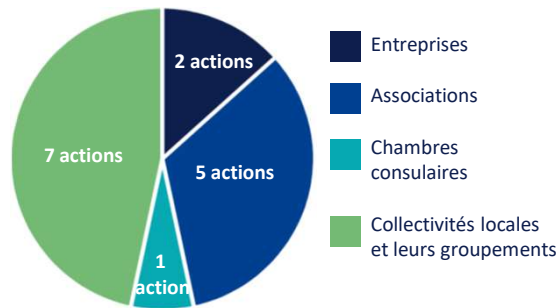
Portant sur la rénovation énergétique des logements, l'accompagnement des artisans de la rénovation ou le développement d'énergies renouvelables locales



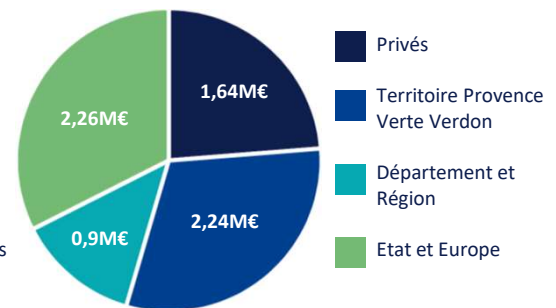
6 actions

Communes aux 3 autres axes stratégiques

Les porteurs d'action



La répartition des financements



Pour des résultats concrets attendus



Des évolutions des pratiques agricoles
Des surfaces aménagées en faveur de la biodiversité



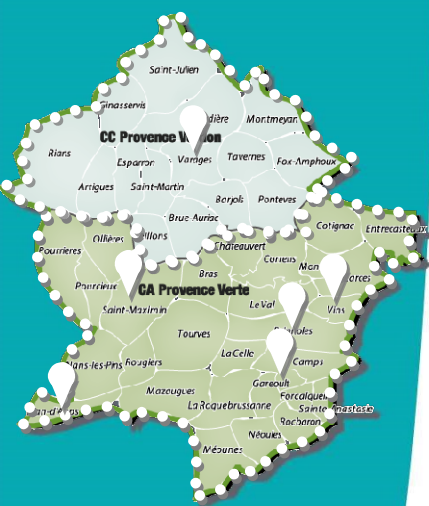
Des logements rénovés
Des énergies renouvelables produites
Des déchets recyclés et revalorisés



Des réductions de consommation énergétique
Des véhicules propres mis en circulation
Des linéaires d'infrastructures créées en faveur des modes doux



Des personnes sensibilisées et formées à la transition écologique
Des emplois directs créés



La localisation des actions